



Litige avec rue du commerce

Par **kikinou106**, le **20/03/2009** à **11:04**

Bonjour

j ai commandé a rue du commerce .com un cadeau pour ma compagne.

Celui ci est perdu par le livreur de rue du commerce, une enquête interne est en cour pour savoir ou est mon colis.

J ai decidé de payer en 3 fois.

Hors RDC m a prélevé un premier tiers a la commande ce qui est normal.Mais RDM a prélevé le 2 emme tiers alors que je n ai pas le produit commandé.

On t il le droit? je ne refuse en aucun cas de payer.Mais payer alors que je n ai pas le produit me semble abusif.

Ai je un recours possible?

Leur service client en plus est assez autain et ce refuge derrière la condition général de vente qui stipule qu il y a 21 jours ouvrés d enquête.Ceux qui en soit me parrait njormal.Mais prendre l argent alors que le materiel n est pas livré!!!Ca non!

Dans l attente d une reponse

cordialement

Nouvel Yannick

<http://www.action-collective.com/rueducommerce-com/action-26.htm>

Par **RueDuCommerce**, le **20/03/2009** à **13:24**

Cher client,

Croyez bien que je regrette ce désagrément indépendant de notre volonté.

Merci de revenir vers moi par mail avec le numéro de votre commande afin que je vois où en est l'acheminement de votre colis auprès de notre transporteur, voici mon mail :
qualite@rueducommerce.com

Cordialement,

Michael
Service Qualité
RueDuCommerce